

Décembre 2018

Edito

Le mot du président



Voyage à Abu Dhabi, frais professionnels du Conseil administratif de la Ville de Genève : des affaires qui secouent le monde politique et la population genevoise comme rarement.

A juste titre, les citoyens s'interrogent et posent un regard critique sur l'ensemble des élu-e-s politiques, peu importe leur échelon d'implication, fédéral, cantonal ou communal.

Dans ce climat de méfiance et de doute, il n'est pas aisé de prôner un discours de retour à la confiance. Pourtant ce discours est légitime ! Face au « tous pourris » ambiant, il est utile de rappeler le rôle et le travail fondamental des politiciens de milice.

Peu importe le parti, peu importe la fonction, des hommes et des femmes investissent motivation, énergie, temps et parfois argent en faveur d'un idéal. Celui de l'engagement local, de proximité en faveur d'une cause, d'une vision, d'un idéal, ou tout simplement résultant d'un attachement fort à son village, sa commune.

Pour l'engagement de ces volontaires, qui doivent acquérir en un temps record des compétences parfois pointues en aménagement du territoire ou en finances publiques, le tout dans des séances ayant souvent lieu le soir et prenant le pas sur leur vie de famille, je pense qu'il est capital de restaurer un état de confiance.

Ce processus se renforcera peu à peu, au fil des démonstrations de transparence, des discussions, des séances de concertation, des projets réalisés et des prestations proposées. La clé de tout ce processus, c'est l'intérêt réciproque : l'intérêt de la population vis-à-vis des actes et des visions prônées par ses

représentants ; l'intérêt des élus à représenter une population engagée au travers d'une politique empreinte d'éthique.

Au nom du PDC Confignon, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite le meilleur pour 2019.

Nicolas Fournier

Président du groupe PDC de Confignon

*Le groupe PDC de
Confignon vous souhaite un
joyeux Noël et*



une bonne et heureuse année

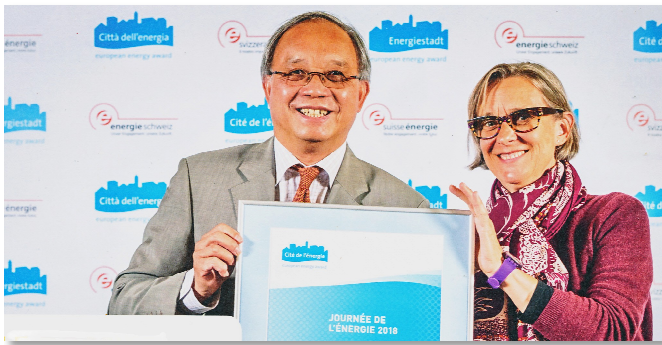
2019

Label GOLD de Cité de l'énergie

Confignon vient de décrocher pour la deuxième fois le label GOLD de Cité de l'énergie. Elle réalise même un résultat très remarquable cette fois-ci, en obtenant la note de 80.3% et se hissant à la 2^{ème} position, juste derrière la ville de Genève.

Confignon se trouve ainsi parmi les 3 communes genevoises, les 20 communes suisses et les 40 communes européennes dont le résultat de l'audit dépasse le taux de 80%. Les responsables de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) citent volontiers Confignon comme ex-

emple d'une commune de taille moyenne, qui réalise d'excellents résultats dans sa politique énergétique durable avec des moyens financiers limités.



Notre conseiller administratif Dinh Manh Uong et Mme Suzanne Oguey reçoivent le Label GOLD

Parmi les résultats mentionnés dans le rapport de l'audit, on peut citer, entre autres :

- la mise en place d'un plan énergétique avec au moins 50% des sources renouvelables dans les nouveaux quartiers aux Cherpines et aux Vuillonex;
- la production photovoltaïque quintuplée en 5 ans pour atteindre 500 Mwh;
- la réduction de 13% de consommation énergétique et l'augmentation à 25% de la part des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux

Les autorités communales sont fières de ces résultats et déterminées de poursuivre leur engagement vers la société 2000 watts. Elles comptent sur la participation des habitants de la Commune pour atteindre les objectifs très ambitieux de ce programme.

D'une manière concrète, en 2019, deux projets phares seront lancés :

- l'installation d'une nouvelle chaudière à bois au sous-sol de la salle communale et la création d'un réseau de chauffage à distance reliant principalement les bâtiments de la Fondation immobilière communale dans le périmètre entre le chemin des Hutins et le chemin Sous le Clos. Ce projet sera réalisé par la société CAD Energie 1 SA, dont 1/3 du capital appartient à la Commune;
- le programme dénommé "sortir du fossile" qui a pour but d'encourager et d'accompagner les propriétaires pour remplacer

leur chaudière à mazout ou à gaz par un système de chauffage à une source d'énergie renouvelable.

Ainsi, la commune de Confignon entend faire sa part pour contribuer à la protection et à la sauvegarde de notre planète.

C'est d'ailleurs un des objectifs du programme de la législature 2015 - 2020 du PDC de Confignon.

Dinh Manh UONG

Conseiller administratif PDC en charges de l'aménagement et de la durabilité

Signez l'initiative !

Les dépenses de santé grèvent trop fortement le budget mensuel de la population suisse. Ce constat occupe depuis longtemps une place prépondérante dans les médias, et sur la place publique plus récemment. Les mobilisations politiques se font plus intenses, la grogne gagnant en intensité sur l'ensemble du territoire national.

Les chiffres de l'OCDE sont, à cet égard, éloquentes : en 2016 la Suisse a consacré plus de 12% de son PIB dans les dépenses de santé, et de ce fait est le 2^{ème} pays le plus dépensier, après les États-Unis, sur une échelle comptant 44 pays.¹ Ces chiffres doivent nous conforter dans le fait qu'une action doit impérativement être menée, visant à limiter les hausses annuelles de ces dépenses. Celles-ci sont en effet à l'origine d'un renchérissement constant de nos primes de l'assurance-maladie.

Dans nos résolutions du jour de l'An, ajoutons-en une qui vise à agir pour limiter les dépenses dans le secteur de la santé. Le PDC matérialise ce vœu avec l'initiative *Pour un frein aux coûts de la santé*, que l'Assemblée des délégués a formellement lancée le 20 octobre dernier. Il s'agit dès à présent de récolter les 100'000 signatures nécessaires pour aboutir à une votation populaire.

¹ Panorama de la santé 2017, les indicateurs de l'OCDE.

Que propose cette initiative ?

Comme pour toute initiative, les mesures qui sont envisagées s'inscriront dans la Constitution fédérale. L'objectif principal vise à offrir à la Confédération les moyens de mettre en place les incitations lui permettant de maîtriser les coûts du système de santé, de sorte que l'augmentation de ces coûts ne dépasse pas celle des salaires moyens. Ce faisant, les primes ne pourraient évoluer que proportionnellement à l'évolution générale des prix, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Ce n'est donc pas au niveau de la subvention des ménages que l'initiative agirait, mais bien sur la maîtrise des coûts.

La Confédération n'agirait pas seule, le partenariat entre les différents acteurs concernés est au contraire valorisé : les cantons, les assureurs-maladie et les fournisseurs de prestations collaboreront aux choix des mesures à entreprendre. Notons encore que l'initiative prévoit des mesures plus strictes, et du ressort des autorités fédérales et cantonales uniquement, si deux ans après l'avoir acceptée la hausse des coûts de santé dépasse le cinquième de l'évolution des salaires et que des mesures contraignantes n'ont pas été prises par les assureurs-maladie et les fournisseurs de prestations. On le voit, l'initiative prévoit de donner toute latitude à nos autorités pour endiguer le renchérissement qui ne serait pas contrôlé.

Dans notre numéro du printemps nous reviendrons sur les différentes mesures qui seraient envisageables grâce aux modifications apportées aux articles 117 et 197 de la Constitution.

Floriane Schmidt-Maarsen.

Budget 2019 déficitaire

Selon le Département des Finances, le déménagement de 2 contribuables et le départ à la retraite d'un troisième sont la principale cause de la perte fiscale de 1,3 mio sur les

comptes de Confignon en 2017. Cette situation continue à peser lourdement sur les finances de la Commune.

Dès que la nouvelle a été annoncée au début de l'année, le Conseil administratif et la Commission des finances se sont attelés à chercher des économies sur toutes les rubriques budgétaires de l'exercice 2018 et à restreindre les dépenses à prévoir en 2019. Malgré ces efforts, le budget 2019, qui a été présenté et approuvé par le Conseil municipal, lors de sa séance du 6 novembre dernier, représente encore un déficit de CHF 255'000.-

Il est à rappeler que selon la loi sur l'administration des communes (LAC), une commune peut adopter un budget déficitaire à condition que :

- le montant déficitaire ne dépasse pas le montant total des amortissements;
- ce montant soit entièrement couvert par le capital propre de la commune;
- un plan financier quadriennal soit présenté par la commune avec le retour à l'équilibre budgétaire au plus tard dans 4 ans.

Concernant le dernier point, le plan quadriennal de Confignon prévoit le retour à l'équilibre en 2020 déjà, grâce à une recette nettement plus importante en provenance du fonds de péréquation intercommunal.

Par ailleurs, il est à relever que la Commune, malgré ses situations financières difficiles, continue à rembourser 1 mio de dettes en 2019, tout en maintenant ses dépenses d'investissement strictement dans la limite de l'autofinancement.

Enfin, le Conseil administratif n'a pas manqué d'insister auprès du Conseil d'Etat sur la situation financière précaire de la Commune et lui demander des mesures exceptionnelles, notamment pour les grands projets d'aménagement sur le territoire de Confignon.

Dinh Manh UONG

Conseiller administratif PDC en charges des finances

Concertations autour du futur quartier de Vuillonnex

Confignon fait face à de grands projets d'aménagement, c'est le moins qu'on puisse dire ! Cherpines, Bernex-Est, ces nouveaux quartiers transfigureront l'image actuelle de notre commune. Cependant ces développements impressionnants suscitent auprès des habitants une crainte légitime, celle de voir leur qualité de vie détériorée avec l'édification de nouvelles constructions et la venue de nouveaux habitants. Formes urbaine, mobilité, espaces publics, autant de problématiques fondamentales dont la portée risque de bouleverser le visage actuel de notre commune, et dont l'ampleur peut effrayer à juste titre plus d'un habitant.



L'enjeu à ce stade est donc de rassurer. Rassurer d'abord en éliminant les rumeurs au profit d'une information officielle et complète. Car c'est véritablement au niveau de la communication que les institutions peuvent agir pour calmer les inquiétudes de la population. Rassurer ensuite en invitant les acteurs au sens large (propriétaires, riverains, habitants, associations, etc.) à se retrouver autour d'une table et à partager leurs craintes, leur vision et leurs attentes vis-à-vis d'un nouveau quartier.

Et c'est précisément l'objectif des séances de concertations organisées dans le cadre de l'élaboration du PLQ du futur quartier de Vuillonnex. Les acteurs du quartier se retrouvent, discutent et partagent autour des problématiques de mobilité, de formes urbaines et d'équipement publics notamment. Dans ce cadre, l'on relève par exemple le caractère dangereux d'une route passant à proximité

immédiate de l'école primaire de Confignon. L'on relève encore que la taille des places publiques au sein des îlots d'habitation est trop restreinte, ou trop étendue compte tenu de la proximité du grand parc public qui fera la couture entre la future ferme urbaine et la tangentielle verte qui reliera le futur quartier de Bernex-Est avec le Vallon de l'Aire et les Cherpines. L'on se plaît à imaginer l'affectation de la future maison des vies et l'on s'attèle à décrire les usages de ses surfaces.

Au-delà de ces quelques exemples, c'est véritablement la façon de penser et d'élaborer un quartier qui est repensée. Au travers de quelques ateliers et séances de concertation, une véritable démonstration de politique participative au sens large est mise en place et doit permettre aux futurs quartiers de gagner en maturité et en cohérence vis-à-vis du reste du bâti existant.

La clé pour rassurer est donc d'expliquer, de donner la parole et surtout d'écouter. Car l'étape suivante est capitale : la population et les divers acteurs consultés doivent pouvoir retrouver les fruits de leur travail au sein de la « représentation définitive » du quartier. C'est en procédant ainsi et seulement ainsi que d'opposants, les riverains deviendront partenaires favorisant de ce fait un développement cohérent, harmonieux et de qualité pour notre commune.

Nicolas Fournier
Conseiller municipal

Le PDC de Confignon

Une équipe dynamique, un nouveau site internet !

<http://confignon.pdc-ge.ch>

Vous y trouverez l'agenda de nos activités, nos actions au sein de la commune et nos différentes publications. Toutes les personnes intéressées à s'investir pour Confignon sont les bienvenues.

le PDC ça m'intéresse



centre-droit
confignon 2015 - 2020

PLR
Les Libéraux-Radicaux
de Confignon !

